

DÉCLARATION DE CONSTITUTION DE L'INITIATIVE RÉGIONALE AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES SANS TRAVAIL DES ENFANTS

Lima, octobre 2014

Nous, les ministres du travail des nations de l'Argentine, les Bahamas, l'État Plurinational de Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, Cuba, l'Équateur, le Salvador, le Guatemala, la Guyana, Haïti, le Honduras, la Jamaïque, le Mexique, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay, le Pérou, la République Dominicaine, le Surinam, Trinité et Tobago, l'Uruguay et la République Bolivarienne de Venezuela, dans le cadre de la XVIII Réunion régionale des Amériques de l'OIT, tenue à Lima, au Pérou, du 13 au 16 octobre 2014,

- i) **Reconnaissant** les progrès de la région de l'Amérique latine et les Caraïbes en matière de prévention et élimination du travail des enfants et de protection du travail des adolescents permis, exprimés entre autres dans la vaste ratification des conventions fondamentales de l'OIT numéro 138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et numéro 182 sur l'élimination des pires formes de travail des enfants ;
- ii) **Apprécient** l'expérience accumulée dans la définition et mise en œuvre d'un ensemble de politiques, plans et programmes pour faire face à la situation des garçons, filles et adolescents qui travaillent ; dans l'offre de services spécifiques pour eux, leurs familles et communautés ; et dans la croissante prise de conscience sociale sur les risques et conséquences que le **travail des enfants** et des adolescents impliquent pour le développement de nos pays ;
- iii) **Étant donné** qu'en dépit des progrès, la région montre une stagnation préoccupante dans la réduction du travail des enfants, en particulier dans ses pires formes, et que cela requiert une réponse urgente, coordonnée et intégrée, aussi bien au sein de chacun des pays qu'entre les pays et blocs du continent pour atteindre les objectifs fixés d'élimination des pires formes d'ici 2016 et de tout le travail des enfants d'ici 2020 ;
- iv) **Considérant** que dans les nouveaux objectifs de développement d'ici 2030, il a été inclus la cible 8 pour « Promouvoir une croissance économique soutenue dans le temps, inclusive et durable, ainsi qu'un travail décent pour tous » qui inclut un indicateur concernant l'élimination du travail des enfants, en particulier dans ses pires formes ;
- v) **Considérant** que dans la Déclaration de Brasilia, adoptée dans le cadre de la III Conférence mondiale sur le travail des enfants (octobre 2013), il est réitéré l'engagement pour l'élimination des pires formes de travail des enfants d'ici 2016, en portant une attention particulière aux sujets de genre, d'éducation et de politiques de protection sociale, entre autres ;



- vi) **Considérant** les principes de la coopération Sud Sud, basés sur l'égalité entre les peuples, le soutien mutuel, l'appropriation locale et la solidarité entre les nations.

CONVENONS :

- i) **Réaffirmer** que la persistance du travail des enfants, en particulier dans ses pires formes, est un facteur qui aggrave l'inégalité sociale, en privant des millions de garçons, filles et adolescents de notre région d'une éducation de qualité et de la formation indispensable à leur propre développement et au progrès de leurs familles, communautés et nations, aggravant ainsi l'inégalité et vulnérabilité sociale et économique.
- ii) **Réitérer** notre volonté et engagement politique d'intensifier les actions en vue de l'objectif mondial d'élimination des pires formes de travail des enfants d'ici 2016 et l'objectif régional de l'Agenda de l'Hémisphère pour la création de travail décent 2006-2015 d'éliminer toute forme de travail des enfants d'ici 2020. Pour ce faire, nous allons promouvoir des politiques de promotion du travail décent basé sur les droits au développement économique et social.
- iii) **Renforcer la coopération intergouvernementale dans la région**, avec la création de **l'Initiative régionale Amérique latine et les Caraïbes sans travail des enfants**, formée par des représentants de haut niveau des gouvernements de la région. Cette initiative aura comme mandat d'accélérer les actions de prévention et élimination du travail des enfants et de ses pires formes à travers la coordination institutionnelle, intrasecteurs et intersecteurs, ainsi qu'entre les différents niveaux de gouvernement, **en prenant comme exemple les bonnes pratiques développées en Amérique latine et les Caraïbes**, afin que nos pays :
- a) *Disposent* de mécanismes permanents et durables d'articulation des acteurs publics, privés et sociaux pour la prévention et élimination du travail des enfants et du travail des adolescents dangereux et pour la protection du travail des adolescents permis ;
 - b) *Renforcent et intègrent* dans leurs politiques et programmes visant à combattre la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion les groupes vulnérables au travail des enfants, faisant attention en particulier aux peuples et communautés autochtones ;
 - c) *Renforcent et incluent* l'objectif de prévention et élimination du travail des enfants et le travail des adolescents dangereux et la protection du travail des adolescents permis dans les politiques et actions de formalisation de l'emploi ;
 - d) *Améliorent* la capacité d'action au niveau local pour prévenir et éliminer les pires formes de travail des enfants;
 - e) *Renforcent* les mécanismes d'identification, enregistrement, suivi, inspection, surveillance et contrôle garantissant le respect des normes sur l'interdiction du travail



des enfants et la protection du travail des adolescents, ainsi que le plein exercice des droits des garçons, filles et adolescents ;

- f) *Augmentent* la prise de conscience sociale sur les risques et dangers que représente le travail des enfants, en particulier dans ses pires formes, pour le développement présent et futur des garçons, filles et adolescents.
 - g) *Développent* des politiques de qualification et de travail protégé pour les adolescents au-dessus de l'âge minimum d'admission à l'emploi leur permettant une transition appropriée et satisfaisante entre la formation et le travail.
- iv) **Charger** le Secrétariat technique de l'Initiative régionale à l'Organisation Internationale du Travail, institution qui a apporté un soutien permanent dans le but de lutter contre le travail des enfants et qui a l'expérience et les connaissances nécessaires pour accompagner cet effort des pays ;
 - v) **Faire un appel à nos partenaires sociaux pour le développement** au niveau régional et mondial, afin qu'ils se joignent à nous dans ce nouveau défi d'avoir une Amérique latine et les Caraïbes sans travail des enfants, en nous offrant une assistance technique et financière qui nous permette de renforcer nos capacités et améliorer nos réponses au problème.
 - vi) **Inviter** d'autres pays qui partagent notre engagement décidé pour atteindre les objectifs d'élimination du travail des enfants d'ici 2016 et 2020, à se joindre à cet effort conjoint.

En foi de quoi, nous signons cette Déclaration de Lima, le quatorzième jour du mois d'octobre de l'année 2014.

ENSUITE VIENNENT LES SIGNATURES DES MINISTRES DU TRAVAIL QUI FONT PARTIE DE L'INITIATIVE

M. Carlos Tomada

Ministre du Travail, de l'Emploi
et de la Sécurité Sociale

ARGENTINE

M. Shane Gibson

Ministre du Travail et de
l'Assurance Nationale

BAHAMAS


INITIATIVE REGIONALE
Amérique Latine et
les Caraïbes sans
TRAVAIL DES ENFANTS


REGIONAL INITIATIVE
Latin America and
the Caribbean free
OF CHILD LABOUR


INICIATIVA REGIONAL
América Latina e
Caribe livre de
TRABALHO INFANTIL


INICIATIVA REGIONAL
América Latina y
el Caribe libre de
TRABAJO INFANTIL

M. Daniel Santalla Torrez
Ministre du Travail, de l'Emploi
et de la Prévention Sociale
BOLIVIE

M. André Roberto Menegotto
Chef du Cabinet du Ministre
BRÉSIL

Mme Javiera Blanco
Ministre du Travail et de la
Prévention Sociale
CHILI

M. Enrique Garzón
Ministre du Travail
COLOMBIE

M. Víctor Morales
Ministre du Travail et de la
Sécurité Sociale
COSTA RICA

Mme Odalys Gonzáles López
Viceministre du Ministère du
Travail et de la Sécurité Sociale
CUBA

M. Mauro Andino
Viceministre des Relations de
l'Emploi
ÉQUATEUR

Mme Sandra Edibel Guevara
Pérez
Ministre du Travail et de la
Prévention Sociale
SALVADOR


INITIATIVE REGIONALE
Amérique Latine et
les Caraïbes sans
TRAVAIL DES ENFANTS


REGIONAL INITIATIVE
Latin America and
the Caribbean free
OF CHILD LABOUR


INICIATIVA REGIONAL
América Latina e
Caribe livre de
TRABALHO INFANTIL


INICIATIVA REGIONAL
América Latina y
el Caribe libre de
TRABAJO INFANTIL

M. Carlos Contreras
Ministre du Travail
GUATEMALA

M. Charles Ogle
Ministre du Travail
GUYANA

M. Carlos Madero
Secrétaire d'État, Secrétariat du
Travail et de la Sécurité Sociale
HONDURAS

Karl Wedderburn
Directeur, Directions
Industrielles et Services
connexes
JAMAÏQUE

M. Alfonso Navarrete Prida
Secrétaire du Travail et de la
Prévision Sociale
MEXIQUE

Me Alba Luz Torres
Ministre du Travail
NICARAGUA

M. Luis Ernesto Carles Rudy
Ministre du Travail et du
Développement de l'emploi
PANAMA

M. Cirilo Guillermo Sosa Flores
Ministre du Travail, de l'Emploi
et de la Sécurité Sociale
PARAGUAY


INITIATIVE REGIONALE
Amérique Latine et
les Caraïbes sans
TRAVAIL DES ENFANTS


REGIONAL INITIATIVE
Latin America and
the Caribbean free
OF CHILD LABOUR


INICIATIVA REGIONAL
América Latina e
Caribe livre de
TRABALHO INFANTIL


INICIATIVA REGIONAL
América Latina y
el Caribe libre de
TRABAJO INFANTIL

M. Fredy Otárola Peñaranda
Ministre du Travail et de la
Promotion de l'Emploi
PÉROU

M. Andrés Valentín Herrera
Gonzales
Directeur Général du Travail
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

M. Michael Miskin
Ministre du Travail, du
Développement Technologique
et de l'Environnement
SURINAM

M. Errol McLeod
Ministre du Travail et du
Développement de Petites et
Micro Entreprises
TRINITÉ ET TOBAGO

María Cristina Demarco
Inspectrice Générale du
Ministère du Travail et de la
Sécurité Sociale
URUGUAY

M. Elio Colmenares Goyo
Viceministre pour les Droits et
les Relations de l'emploi,
Ministère du Pouvoir Populaire
pour le Processus Social du
Travail
VENEZUELA

En tant que témoin d'honneur :

Guy Ryder
Directeur général
Organisation Internationale du Travail


INITIATIVE RÉGIONALE
Amérique Latine et
les Caraïbes sans
TRAVAIL DES ENFANTS


REGIONAL INITIATIVE
Latin America and
the Caribbean free
OF CHILD LABOUR


INICIATIVA REGIONAL
América Latina e
Caribe livre de
TRABALHO INFANTIL


INICIATIVA REGIONAL
América Latina y
el Caribe libre de
TRABAJO INFANTIL

**ADDENDA À LA SIGNATURE DE LA DÉCLARATION DE CONSTITUTION DE L'INITIATIVE RÉGIONALE
AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES SANS TRAVAIL DES ENFANTS**

En foi de conformité avec le contenu de la Déclaration de Lima, le
2015.

À LA SUITE, LES SIGNATURES DES MINISTRES DE TRAVAIL QUI ONT
FORMELLEMENT ADHÉRÉ À L'INITIATIVE RÉGIONALE AMÉRIQUE LATINE
ET LES CARAÏBES SANS TRAVAIL DES ENFANTS.


M. Victor BENOIT
Ministre des Affaires Sociales
et du Travail

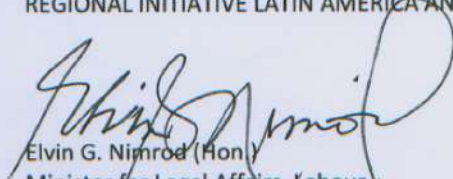


HAÏTI

**ADDENDUM TO THE SIGNATURE OF THE DECLARATION OF THE CONSTITUTION OF THE REGIONAL
INITIATIVE LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN FREE OF CHILD LABOUR**

In good faith and in conformity with the content of the Declaration of Lima 2014,

FOLLOWS THE SIGNATURE OF THE MINISTER OF LABOUR WHO HAS FORMALLY ADHERED TO THE
REGIONAL INITIATIVE LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN FREE OF CHILD LABOUR.



Elvin G. Nimrod (Hon)
Minister for Legal Affairs, Labour,
Carriacou & Petite Martinique Affairs and Local Government

GRENADA

**ADDENDUM TO THE SIGNATURE OF THE DECLARATION OF THE CONSTITUTION OF THE REGIONAL
INITIATIVE LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN FREE OF CHILD LABOUR**

In good faith and in conformity with the content of the Declaration of Lima 2014,

FOLLOWS THE SIGNATURE OF THE PERMANENT SECRETARY WHO HAS FORMALLY ADHERED TO THE
REGIONAL INITIATIVE LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN FREE OF CHILD LABOUR.

Saint Lucia, 14 February 2017



Darrel Montrope
Permanent Secretary
Department of Labour
Ministry of Infrastructure, Ports, Energy and Labour

SAINT LUCIA

**ADDENDUM TO THE SIGNATURE OF THE DECLARATION OF THE
CONSTITUTION OF THE REGIONAL INITIATIVE LATIN AMERICA AND THE
CARIBBEAN FREE OF CHILD LABOUR**

In good faith and in conformity with the content of the Declaration of Lima
2014,

FOLLOWS THE SIGNATURE OF THE PERMANENT SECRETARY WHO HAS
FORMALLY ADHERED TO THE REGIONAL INITIATIVE LATIN AMERICA AND THE
CARIBBEAN FREE OF CHILD LABOUR.

Barbados, 1 December, 2017

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Y. Howard". The signature is written in a cursive style with a period at the end.

YOLANDE J. HOWARD
PERMANENT SECRETARY
Ministry of Labour, Social Security & Human Resource Development

BARBADOS

**ADDENDUM TO THE SIGNATURE OF THE DECLARATION OF THE CONSTITUTION OF THE REGIONAL
INITIATIVE LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN FREE OF CHILD LABOUR**

In good faith and in conformity with the content of the Declaration of Lima 2014,

FOLLOWS THE SIGNATURE OF THE MINISTER OF LEGAL AFFAIRS, JUSTICE, PUBLIC SAFETY AND
LABOUR WHO HAS FORMALLY ADHERED TO THE REGIONAL INITIATIVE LATIN AMERICA AND THE
CARIBBEAN FREE OF CHILD LABOUR.

Antigua and Barbuda, 3rd October 2018



Signature

Steadroy Benjamin

Minister of Legal Affairs, Justice, Public Safety and Labour

ANTIGUA & BARBUDA

**ADDENDUM TO THE SIGNATURE OF THE DECLARATION OF THE CONSTITUTION OF THE REGIONAL
INITIATIVE LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN FREE OF CHILD LABOUR**

In good faith and in conformity with the content of the Declaration of Lima 2014,

FOLLOWS THE SIGNATURE OF THE MINISTER OF AFFAIRS, LABOUR, SOCIAL SECURITY AND
ACCLESIASTICAL AFFAIRS WHO HAS FORMALLY ADHERED TO THE REGIONAL INITIATIVE LATIN
AMERICA AND THE CARIBBEAN FREE OF CHILD LABOUR.

Saint Kitts and Nevis, 20 October 2018



Vance Amory

Premier of Nevis, Senior Minister and
Minister of Nevis Affairs, Labour, Social Security and Ecclesiastical Affairs
Ministry of Nevis Affairs, Labour, Social Security and Ecclesiastical Affairs
Bath Hotel, Charlestown, Nevis


SAINT KITTS AND NEVIS

**ADDENDUM TO THE SIGNATURE OF THE DECLARATION OF THE CONSTITUTION OF THE
REGIONAL INITIATIVE LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN FREE OF CHILD LABOUR**

In good faith and in conformity with the content of the Declaration of Lima 2014,

FOLLOWS THE SIGNATURE OF THE MINISTER OF RURAL TRANSFORMATION COMMUNITY
DEVELOPMENT LABOUR AND LOCAL GOVERNMENT WHO HAS FORMALLY ADHERED TO THE
REGIONAL INITIATIVE LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN FREE OF CHILD LABOUR.

Belize, 24 May, 2023



[Signature]

Hon. Oscar Requeña

Minister of Rural Transformation Community Development Labour and Local Government

BELIZE